



Note aux établissements pharmaceutiques de fabrication et d'exploitation des produits pharmaceutiques

Dans le cadre des dossiers relatifs aux demandes d'enregistrement ou de modification des décisions d'enregistrement des produits pharmaceutiques, il est porté à la connaissance de l'ensemble des établissements pharmaceutiques de fabrication et d'exploitation, qu'en plus des CD déjà exigés (le cas échéant), un CD supplémentaire contenant l'intégralité du ou des module(s) concerné(s) au format PDF fusionné est désormais demandé, afin d'assurer une insertion complète, efficace et sûre des dossiers dans les bases de données de l'ANPP.

La plus grande importance doit être accordée à l'application de la présente note.